

SYNDICALISME Alors que la sécheresse perdure dans le département, la Fdsea a décidé d'engager plusieurs actions concrètes.

Sécheresse : la Fdsea mobilisée !

La période de sécheresse s'installe durablement sur le département de la Somme, et si, jusqu'aux dernières semaines, un retour des pluies auraient pu rétablir la situation, cet espoir a été réduit la dernière semaine avec le soleil et la chaleur persistante.

A présent, le potentiel de production est globalement affecté dans le département, avec des certitudes plus fortes encore dans les situations les plus fragiles. On pense notamment aux terres légères (sols de craie, sables et bas champs), mais aussi aux cultures de printemps, notamment orges, protéagineux et maïs, aux derniers semis de blé, et aux surfaces fourragères. Pour celles-ci, si la pousse de l'herbe avait plutôt bénéficié du surcroît de température du mois de janvier à avril, permettant une mise à l'herbe précoce des bonnes premières coupes, le déficit de pluviométrie bloque actuellement la repousse et amène à bouleverser les politiques de pâturage et récolte.

La Fdsea a pris la dimension croissante du sujet et a décidé d'engager plusieurs actions concrètes.

Autoriser le pâturage des jachères

La première action a consisté à demander cette semaine auprès de la préfecture et de la Ddtm l'autorisation de pâturage et de récolte de jachères. Certes, la mesure pourrait passer pour symbolique étant donnée la fin de l'obligation de gel, mais il reste toutefois des surfaces en gel, notamment pour satisfaire les obli-



Même si la betterave est une des cultures qui résiste globalement le mieux à la sécheresse, l'état de certaines parcelles est plus que préoccupant.

gations de surfaces équivalent topographiques. Réglementairement, ces surfaces ne peuvent être récoltées en pâtures du 1^{er} juillet au 31 août. La Fdsea demande à pouvoir utiliser ces

disponibilités fourragères dès à présent.

Si vous avez des photos qui illustrent l'état dégradé des cultures, vous pouvez les transmettre à la Fdsea par mail (alinelandrieux@fdsea80.fr), en précisant dans l'objet "photo sécheresse", et dans le mail vos coordonnées, le lieu et la culture. Ces photos permettront de renforcer les dossiers actuels et à venir si besoin est.

Mesurer les besoins

Si tous les secteurs vont subir des pertes de production, celui de l'élevage peut trouver des disponibilités fourragères de substitution. Chacun peut entendre les témoignages d'éleveurs qui, faute de nourriture, se résignent à vendre une partie de leur cheptel. Le message est pour l'heure de tout mettre en œuvre pour ne pas décapitaliser les cheptels. Il faut donc dès à présent estimer le plus finement possible le déficit qui pourrait survenir. Avec la difficulté paradoxale que, même cette année la région est une des plus tardives de France, et que par conséquent cette estimation ne pourra être finalisée que dans quelques semaines, à la fin des phases d'épiaison du blé et au moment d'une éventuelle reprise des pousses d'herbe.

Par ailleurs, la Fdsea demande aux organismes de conseil de produire des éléments simples de référence pour réaliser les bilans fourragers et de se tenir à disposition des éleveurs qui le souhaitent.

Préparer une opération de solidarité

Qui dit pénurie de fourrage dit opération de solidarité. La première des solidarités est à l'heure actuelle de préserver la ressource de proximité ; et ce quelle qu'elle soit : paille en andain, céréales et graminée, fanes de pois, etc. La Fdsea demande aux producteurs qui auront des volumes disponibles de s'apprêter à les réserver pour les éleveurs locaux. En effet, la sollicitation est grande, venant de régions plus avancées, et les acheteurs sillonnent le département.

Sans manquer à la solidarité nationale, la Fdsea demande à chacun d'attendre avant de s'engager. La Fdsea met en place une opération de mise en relation, et en communiquera les modalités pratiques dans les prochaines semaines. De plus, les commissions spécialisées de la Fdsea proposeront dans les prochains jours des références de prix pour les transactions et des contrats types. En cas de besoin, les barèmes indicatifs de l'année 2010 sont toujours disponibles sur le site de la Fdsea www.fdsea80.fr rubrique documents utiles/barèmes annuels.

Préserver l'irrigation

La pénurie d'eau en surface à d'ores et déjà conduit à la prise d'un arrêté de vigilance et d'alerte sur plusieurs secteurs, contraignant déjà l'accès à la ressource pour les irrigants. La situation est suffisamment préoccupante sur les 90 % du territoire non irrigués pour rappeler à chacun que les plantes ont besoin d'eau, et donner une légitimité à l'irrigation. De plus, si les eaux superficielles sont déficitaires, ce qui a motivé le premier arrêté sécheresse, l'état des nappes souterraines est moins problématique, et il n'y a pas forcément lieu de crier au loup. Cependant, la météo actuelle fait aussi s'échauffer les esprits, et l'irrigation est souvent décriée. La Fdsea demande donc une grande responsabilité des irrigants pour éviter les levées de bouclier des opposants. Si la pratique de l'irrigation est agronomiquement responsable dans le département, son image ne doit pas être ternie, et ce pour éviter toute médiatisation excessive cherchant à accélérer des prises de décisions administratives plus contraignantes.

Toutes ces mesures ne permettent pas de pallier le déficit de production et de chiffre d'affaire qui s'annonce. Si la situation perdure, la notion de calamité agricole fera surface. A ce sujet, la Fdsea avait demandé à classer certaines zones du département en calamité au vu de la sécheresse localisée en 2010 (notamment, déjà, les terres crayeuses), et ce sans réponse à ce jour. Ce dossier pourrait redevenir d'actualité si la situation se prolongeait... Plus que jamais, la pluie est attendue.

réaction

Laurent Degenne, président de la Fdsea

«Ayons des messages clairs !»

La situation est préoccupante, et nous nous devons d'avoir des messages clairs.

Aux administrations je demande toutes les dérogations nécessaires pour le pâturage des jachères, aujourd'hui, et demain, peut-être, l'ensilage des Cipan ou d'autres solutions à venir.

Aux éleveurs je demande de bien quantifier les besoins qui vont arriver. Je ne veux pas décapitaliser le cheptel et il nous faut anticiper ; car, bien souvent, nous savons dire nos besoins quand il n'y a plus la ressource.

Aux organismes, je demande de se mettre à disposition des éleveurs pour parvenir simplement à répondre à cet objectif.

Aux céréaliers, je demande de préserver leurs disponibilités pour les éleveurs de notre bassin.

Quand on voit le prix du pressage et du transport, la première solidarité est de jouer la proximité.

Aux irrigants, je demande d'être le plus soucieux possible du regard des autres. Irriguer n'est pas une tare, bien au contraire, mais cela reste un sujet sensible.

A ceux qui sont interpellés par les médias, je demande d'être prudents : le sensationnel est le lot commun de certains journalistes, mais il ne nous sert pas toujours.

Enfin, à tous les agriculteurs, je peux garantir que les équipes de la Fdsea, collaborateurs et élus, se mettent en marche pour appréhender la situation du mieux possible et proposer le meilleur accompagnement collectif de la situation.

Dernière minute

Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, a annoncé mercredi 11 mai en fin de journée l'autorisation du pâturage des jachères.